

Les entreprises d'ingénierie renforcent leur engagement en faveur de la biodiversité

1. Signature d'un contrat de partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et en coopération avec l'Office Français de la Biodiversité
2. Coup d'envoi d'une charte pour le climat et la biodiversité

Paris, le 25 septembre 2024 – Alors que les grandes transitions s'accélèrent, les entreprises d'ingénierie affirment et renforcent leur engagement en matière d'environnement et de biodiversité. Par l'intermédiaire de leur fédération professionnelle [Syntec-Ingénierie](#), elles signent un contrat de partenariat pour l'intégration de bonnes pratiques environnementales dans le monde professionnel avec le [Muséum National d'Histoire Naturelle](#) et en coopération avec l'[Office Français de la Biodiversité \(OFB\)](#). En parallèle, elles intègrent les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité dans leur charte d'engagements qui s'intitule désormais la [Charte de l'ingénierie pour le climat et la biodiversité](#).

Signature d'un contrat de partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et en coopération avec l'Office Français de la Biodiversité

En coopération avec l'Office français de la Biodiversité, le Muséum National d'histoire Naturelle et Syntec-Ingénierie ont décidé de contractualiser un **partenariat** pour **développer des formations continues** à destination des professionnel(le)s de l'ingénierie sur l'évaluation environnementale et la biodiversité. Concrètement, ce partenariat prévoit la **co-réalisation de trois conférences sur la thématique de la biodiversité**, et plus particulièrement sur l'intégration des bonnes pratiques environnementales dans le monde professionnel.

Cette action s'inscrit dans la feuille de route de l'ingénierie intitulée [Un autre monde est atteignable](#) qui vise notamment à orienter l'ensemble de la profession vers des modèles d'affaires pleinement compatibles avec les impératifs de la transition écologique et énergétique (TEE).

« Les entreprises d'ingénierie interviennent à la racine des projets industriels de construction. Elles analysent, conçoivent et maintiennent des ouvrages ou produits dans une logique d'efficacité et de durabilité, en prenant en compte l'éco-conception, et avec une attention particulière à l'environnement et à la biodiversité. Les solutions à mettre en œuvre sont complexes et interdépendantes. Il est donc capital que leurs professionnels et professionnelles soient formé(e)s en continu à tous ces enjeux et disposent d'expertises pointues. » explique Michel Kahan, président de Syntec-Ingénierie.

Coup d'envoi d'une charte pour le climat et la biodiversité

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, Syntec-Ingénierie a structuré son action en faveur du climat à travers la création en 2019 d'une « [Charte de l'ingénierie pour le Climat](#) ». Depuis sa mise en place, cette charte n'a cessé de se renforcer avec un nombre de signataires toujours plus important (128 entreprises ou groupements d'entreprises, représentant plus de 70 000 salariés en 2023). Toujours dans la dynamique impulsée par sa nouvelle feuille de route « [Un autre monde est atteignable](#) », Syntec-Ingénierie propose désormais **une charte renforcée**, qui **intègre les enjeux de préservation et restauration de la biodiversité** dans ses engagements

L'ingénierie, en tant qu'acteur clé dès la phase de conception des ouvrages et des produits, possède l'expertise et la capacité d'apporter des solutions concrètes à ces 2 défis majeurs que sont le climat et biodiversité et qui sont les deux fronts de combat pour la transition écologique et énergétique.

La charte de l'ingénierie pour le climat et la biodiversité se structure autour de 3 piliers. Ses signataires s'engagent à :

1. **Agir concrètement en faveur du climat et de la biodiversité au travers des projets confiés.**
2. **Être exemplaire dans leurs activités propres.**
3. **Soutenir l'engagement des collaborateurs en faveur du climat et de la biodiversité par la formation et la sensibilisation.**

Depuis sa création, la Charte a permis de fédérer un collectif qui s'est mis en mouvement, a partagé de bonnes pratiques et s'est emparé de thématiques pour faire bouger les lignes au sein des filières économiques. Cela se poursuivra avec encore plus de services d'accompagnement proposés aux signataires de la charte et plus de collaborations avec d'autres collectifs pour faire émerger de nouveaux modèles économiques plus vertueux.

Martine Jauroyon, Vice-Présidente de Syntec-Ingénierie en charge de la stratégie climat explique : « Cette Charte de l'ingénierie pour le climat et la biodiversité marque notre volonté de renforcer nos actions au service de la transition écologique et énergétique. Plus que jamais notre rôle est d'éclairer, d'être force de proposition et de rendre possibles les transformations à conduire. Et pour cela, nous nous mobilisons avec détermination, engagement et passion ! Elle vise également à convaincre les jeunes et tous les talents qui aspirent à s'engager professionnellement dans des métiers à impact de nous rejoindre ! »

CHIFFRES CLÉS SUR L'INGÉNIERIE

- 315 000 salariés
- 80 000 entreprises
- 15% des collaborateurs travaillent à temps plein sur une mission en faveur du climat
- 91% des collaborateurs en CDI

Sources :

- Étude OPIIEC - "[Les métiers et les compétences de l'ingénierie face à l'enjeu du climat](#)", avril 2022
- [Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement](#)
- Étude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie – « [L'ingénierie française au service de l'économie et des territoires](#) », 2017

À propos de [Syntec-Ingénierie](#) – [www.syntec-ingenierie.fr](#)

[@Syntec_Inge](#)

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. Elle fédère les entreprises de prestation intellectuelle scientifique et technique au cœur des enjeux environnementaux, industriels et d'aménagement des territoires. Présidée par Michel Kahan, Syntec-Ingénierie a pour missions de porter la voix de la profession, d'être l'interlocuteur de confiance de la puissance publique et des donneurs d'ordres privés, d'anticiper les changements et être force de propositions, et enfin d'accompagner les entreprises d'ingénierie dans les grandes transitions.

En janvier 2024, Syntec-Ingénierie s'est dotée d'une feuille de route stratégique à horizon 2029 en 4 axes : transition écologique et énergétique, transition numérique, nouvelle donne industrielle et talents. Avec [Un autre monde est atteignable](#), Syntec-Ingénierie entend fédérer toute la profession en vue d'accélérer les grandes transitions.

Contact presse : Lauriane Ghnassia : 06 89 93 49 07 / l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr